

PROJET UNSS DES DISTRICTS ANNECY 1^{er} cycle

30 Juin 2012

1 PANORAMA DES 2 DISTRICTS ANNECIENS

Composée de 19 établissements, la zone géographique regroupe des collèges urbains et semi urbains. La distance la plus longue entre deux d'entre eux est d'environ 70 km . Administrativement composé en 2 sous-districts en raison de sa taille , l'ensemble des AS concernées fonctionnent complètement en interdistricts. En effet, les coordonnateurs travaillent ensemble , les réunions sont communes et la gestion financière regroupée .

2 LE ROLE DU DISTRICT ET DE SES COORDONNATEURS

Il s'est toujours imposé comme une structure permettant de gérer au mieux les activités des différentes AS et est devenu un relais entre les AS et la structure UNSS départementale.

Aujourd'hui le travail des coordonnateurs de district est devenu tellement important que l'on semble enfin se poser des questions sur l'importance et la nécessité de ce rôle. Le peu de moyen en heures attribuées à ces personnes nous semble en effet une non-reconnaissance flagrante et problématique de la part des instances. La difficulté pour renouveler les coordonnateurs en est la triste conséquence .

Une règle de rotation a été instaurée en Mai 07 et votée le 17 sept 07 en AG à l'unanimité moins 1 voix :

*A partir de Septembre 2007, en cas d'absence de volontaire, la tâche de coordonnateur sera assurée par rotation annuelle **selon l'ordre alphabétique** à partir d'un premier établissement pris au hasard à cette date :*

Rq1: L'engagement d'un volontaire ne changera pas la position de son établissement pour les futures désignations Rq2 : Si un collège « change de secteur » , l'ordre alphabétique est souverain.

Cette règle sera connue de tous et intégrée à notre projet de district

Rotation après résultat du tirage :

Annecy1 Est: CRUSEILLES , EVIRE ,

Annecy OUEST : RUMILLY, SEYNOD ,

Le district est l'émanation de l'ensemble des AS de son secteur. Un district UNSS est donc plus ou moins actif selon le dynamisme des AS qui le composent. Le district n'est aucunement responsable du travail réalisé dans les établissements. Chaque AS est souveraine et peut ne pas participer à la vie du district. Aucun jugement ne pourra alors être porté. Ce n'est pas le rôle du district. On ne peut qu'inciter les enseignants à orienter leurs actions vers plus de rencontres inter établissements. En effet, sans cette notion de base, l'existence de la structure UNSS se justifierait – elle? Les forfaits horaires UNSS des enseignants d'EPS seraient vite supprimés ! Le district définit les activités qu'il coordonne (notion d' « activité de district ») et essaye d'intégrer d' autres sports. Toute AS peut et doit s'informer sur ce qui s'est fait l'année précédente dans chaque établissement du district (le bilan annuel statistique sur l'ensemble des activités est distribué en début d'année) . Par ailleurs les secrétaires d'AS reçoivent les coordonnées de tous leurs homologues . Ceci rend possible toute initiative de rencontre

En plus des tâches d'organisation, les coordonnateurs doivent remplir les formulaires UNSS en ce qui concerne les déplacements effectués par chaque collègue (les km x élèves, base des remboursements partiels appelés aussi crédits d'animation)

En fin d'année ils rappellent aux secrétaires d'AS qu'ils ont à entrer eux-mêmes leurs statistiques par activité sur Intranet (**un suivi tout au long de l'année est nécessaire dans chaque établissement**).

En plus de cet aspect compétitif les coordonnateurs de districts tentent d'orienter les AS du district vers les deux autres pôles de l'UNSS :

- La Responsabilisation avec la formation, le suivi des jeunes arbitres et le développement de l'esprit fair-play lors des rencontres.
- La Promotion avec des rencontres ne débouchant pas sur des qualifications 74

Pour 2012/2013, il y aura 2 coordonnateurs +1 trésorier (René Mossaz)

Lionel Claret sera coordonnateur d'activités EST

Pascal Meynet sera coordonnateur d'activités OUEST

Ce travail d'équipe se fera pour toutes les activités. En effet une souplesse est nécessaire pour adapter les formules de championnat. Exemple au Hand ball où il semble que le fonctionnement en 3 poules géographiques peut mieux convenir aux difficultés de transport.

Activités programmées en 2011/2012:

Pour le district , le HB, FB, VB , Escalade, Futsal, TT , Bad , journée Kayak et journée APPN ont été gérés par les coordos .

Ce choix sera revu lors des assemblées de district .Il ne doit pas être figé. Il correspond aux activités les plus pratiquées dans les AS. Des rencontres ponctuelles dans d'autres sports peuvent être organisées sur initiatives de collègues motivés (il y en a eu en Gym et Badminton)

Toute rencontre doit être alors déclarée au coordonnateur de district sur le formulaire correspondant disponible sur le site. Les remboursements au km*el en dépendent

Une liste de référents, collègues spécialistes voulant bien tuyauter les éventuels demandeurs, est mise à jour chaque année

3 ORGANISATION PRATIQUE

1er temps Mise en place d'un calendrier des compétitions du district en tenant compte du calendrier interdistrict et départemental

Détermination des dates limites d'inscription des équipes. Le calendrier essaye de tenir compte dans la mesure du possible des difficultés rencontrées par chaque AS (stages d'élèves , voyages scolaires,...)

Toutes les informations se feront par le site internet :

2ième temps Organisation du championnat (Des documents pratiques facilitant ont été élaborés sous forme informatique)

Répartition des rencontres dans les différents gymnases en tenant compte d'un nombre maximal de rencontres par centre. Les temps de jeu par équipe doivent être cohérents.

Nomination des collègues responsables de centre (minimum 3 adultes)

Rôles des collègues responsables de centre:

Le collègue qui reçoit doit ouvrir son centre très tôt, il doit réceptionner les équipes,

contrôler les vestiaires, assurer la sécurité, programmer les rencontres de la journée. Les autres collègues ne doivent pas être que présents sur les lieux mais être bien acteurs, (s'impliquer dans toutes les tâches : arbitrage ou contrôle de l'arbitrage élèves, tenue de la table de marque, sécurité à l'extérieur et dans les vestiaires) Fermeture du gymnase, vérification de l'état des vestiaires et attendre le départ de toutes les équipes (on ne laisse pas une équipe attendre un car sans accompagnateur)

Faxer (ou mail) les résultats et les problèmes rencontrés pour y remédier.

L'organisation et la coordination des déplacements :

Il est souhaitable pour minimiser le coût des activités de laisser aux responsables de district le soin de gérer les déplacements. Ceci est à la base d'une solidarité financière que nous exposerons plus loin.

Chaque AS en début de circuit commande un car et est responsable du bon déroulement du trajet. Elle paye la facture qu'elle envoie à René qui fera la ventilation financière. Un récapitulatif des frais engagés est envoyé aux AS en fin de période. Si une AS est en difficulté, elle peut demander une avance de trésorerie sur le compte du district.

Une lecture **approfondie** des documents concernant les déplacements est donc obligatoire. Le professeur d'EPS responsable dans le car doit connaître le trajet, le nombre d'équipes transportées , le lieu de montée et de descente de chaque équipe.(des fiches navettes par journée sont toujours distribuées)

Au retour il doit s'assurer de la présence de toutes les équipes, Tous les déplacements doivent être encadrés, **laisser des élèves seuls dans un car est interdit.**

3ème temps

Centralisation des résultats, envoi des classements **et des forfaits**, faire un bilan sincère du déroulement du championnat (ne pas hésiter à montrer les problèmes rencontrés, le débat qui suivra permettra une amélioration future)

Inscrire les équipes représentant le district au niveau départemental

4 LES REUNIONS DE DISTRICT

La représentation d'un enseignant par AS nous semble un minimum. Une AS non représentée et non excusée devra se plier aux décisions du district.

Un minimum de 3 réunions nous semble nécessaire pour un bon fonctionnement du district, une fin Septembre avec comme thème « mise en place de l'année et des activités du 1er trimestre » , une fin Décembre pour faire le bilan du 1er trimestre et préparer le 2^{ième} et 3^{ième}

. Une assemblée générale a lieu généralement fin Juin pour faire un bilan, régler les problèmes financiers et faire une prospective pour l'année future.

Lors de ces réunions il ne faut pas avoir peur d'être critique et sévère, surtout si l'on constate un dysfonctionnement . C'est en étalant nos problèmes que l'on pourra améliorer le fonctionnement du district. Les non-dits sont regrettables et ne font pas avancer les choses .

Nous devons être capables de supporter des discussions vives et sincères sans pour autant que nos relations en soient altérées.

De ces discussions, au fil des années est entretenu un sentiment d'appartenir à un secteur, d' être partie prenante de son organisation et de son évolution.

5 SOLIDARITE

L'intégration des établissements extérieurs à ANNECY s'est faite progressivement . Leurs problèmes spécifiques ont été pris en compte (déplacements longs , coût financier important). La notion de solidarité financière au prorata unique des participations a été instaurée dans toutes les activités débouchant sur des rencontres. Elle prend en compte par activité les frais mais aussi les remboursements UNSS au Km*el de chaque établissement . Cette décision a modifié et amélioré nos relations mais a augmenté considérablement le travail des coordonnateurs ! Cette répartition financière est faite en deux temps : Fin du 1erT et en fin d'année scolaire Les comptes financiers du district sont diffusés à l'AG de Septembre. A noter aussi pour se doter de fonds propres qu'une participation de chaque AS a été instaurée. Celle-ci s'élevait à 5€ par forfait AS en 11/12. Elle est réajustable chaque année.

La coordination des rencontres, la nomination de responsables de centre, les cars communs, la solidarité financière, les respects des dates d'inscriptions, l'envoi des résultats dès le jeudi (l'utilisation du courrier électronique et l'usage du site a été mis en place) sont des réussites qui créent le dynamisme du district. L'utilisation du site internet et la mise en place d'une liste de diffusion permet une bonne circulation des informations

6 PERSPECTIVES pour 2011/2012

Comme chaque début d'année scolaire un projet d'activité par AS est diffusé

7 QUESTIONS A DEBATTRE

- ✓ Les championnats ID et 74 peuvent-ils déborder sur le temps scolaire du mercredi matin ?
- ✓ Pourquoi les coordonnateurs ne peuvent- ils pas avoir de décharges d'enseignements ?
- ✓ Pourrons nous fonctionner encore longtemps avec l'augmentation fulgurante des coûts de transport ainsi qu'avec la densification du trafic routier dans Annecy
 - ✓ La répartition financière des moyens de l'UNSS est – elle adaptée à ses objectifs ?
- ✓ A partir d'un certain niveau de compétition, ne retrouve-t-on pas uniquement des gens formés en milieu fédéral ? Pourquoi donc privilégier ces événements nationaux alors que le fonctionnement de la vie des districts est de plus en plus difficile financièrement (le coût des transports s'envole depuis quelques années)

8 SITE INTERNET

rubrique Annecy collège est ouverte sur le site départemental UNSS 74 donne accès notamment :

- * Aux archives des années précédentes
- * Aux informations générales
- * Aux adresses utiles Formulaire pour déclarer des rencontres
- * Au mode d'emploi pour les factures

- * Aux divers documents facilitant le suivi des élèves
- * Au projet d'activités de chaque AS pour l'année en cours
- * A l'organisation des championnats en cours
- * Aux résultats de district
- * Aux convocations et comptes rendus des réunions

Ce site devra prendre de plus en plus d'importance dans la communication. Il est possible de s'abonner et de recevoir ainsi une alerte lors de la création d'un nouvel article